



**CABINET ROUX JANKOWSKI**  
**SOCIETE DE GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES**

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Géomètres-Experts sous le n°89608a  
TOPOGRAPHIE - FONCIER - URBANISME - D.A.O.

10 quai Carnot - 29150 CHATEAULIN - TEL : 02 98 86 34 46 - FAX : 02 98 86 51 81

**Vente par : Mme KERFRIDEN Marguerite**      **DESCRIPTIF de TERRAIN à BÂTIR**  
**issu d'un lotissement**  
**Loi S.R.U**

à M. : .....

Commune : CHATEAULIN

Article L.111-5-3 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat... »

**LOTISSEMENT** : Lotissement « Les Hauts de Rostomic » (LT 029.026.07.30003)

Date de l'autorisation de lotir initiale : 04/10/2007

Date de l'autorisation de lotir modificative : 05/02/2013

Lot n° : 13

**SURFACE**

Superficie réelle 443 m<sup>2</sup>.

Résulte du BORNAGE d'origine EFFECTUÉ AVANT TRAVAUX, le 02/02/08 par Mme ROUX Elisabeth, Géomètre Expert, à Châteaulin, du récolement effectué après travaux le 11/09/08 et du BORNAGE de lot suite à l'obtention du permis d'aménager modificatif le 14/02/2013.

NB : plan de lot en annexe

**S.H.O.N.**

La surface de plancher maximale affectée à ce lot est de 177 m<sup>2</sup>.

**D.A.A.C.T.**

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux a été déposée en mairie le 21/08/2008.

Dressé le : 15/04/2013

par Bruno JANKOWSKI

Géomètre Expert à CHATEAULIN

